

avoir adoré le saint Sacrement, son Eminence s'est rendue à la salle capitulaire et a pris place sur le trône préparé à l'une des extrémités de cette salle, qui a près de cinquante mètres de longueur. Les vocaux, au nombre de cent trois, se sont rangés tout autour par ancienneté de Province, et l'appel nominatif a commencé. Puis le général sortant de charge est venu se mettre à genoux devant son Eminence, lui remettre le sceau de tout l'Ordre et demander pardon des fautes commises pendant son généralat. L'Eminentissime Cardinal lui a répondu avec beaucoup de bienveillance et a donné à tous les vocaux l'absolution générale. Immédiatement on a entonné le *Veni Creator*, Son Eminence a chanté les oraisons et chaque vocal, nommément appelé, est venu se placer devant le trône. La main droite sur le crucifix, il déposait de la main gauche son bulletin dans l'urne, en disant : *Je jure que j'élis pour ministre général celui que devant Dieu je crois le meilleur.*

Un suffrage donné avec une telle liberté et un si grave appel à la conscience, n'est-il pas une leçon pour les électeurs de notre siècle ? Machiavel, ce grand politique, dont la mémoire est loin de rester sans ombre, avait compris quelle puissance avaient ces assemblées séraphiques. Il demandait même comme une faveur d'assister au chapitre de l'Ordre dans notre Province de Toscane pour y apprendre, disait-il, "l'art de gouverner."

Les six disquisteurs, agréés par Son Eminence, ont fait sous ses yeux le dépouillement du scrutin, brûlé les bulletins, et le secrétaire est monté en chaire pour proclamer le résultat du premier tour, qui a donné une bien belle majorité. Le T. R. P. Louis de Parme a eu 83 voix sur 103 votants.

Cependant, la cloche avait annoncé à la communauté que l'élection était faite : les religieux du collège Saint-Antoine et de plusieurs couvents de Rome sont entrés dans la salle capitulaire et les chantres ont commencé les acclamations à la Sainte Trinité, à l'Immaculée, à saint François, à Léon XIII, à l'Eminentissime protecteur et président du Chapitre. Conduit par deux Désinuteurs, le nouvel élu est venu se mettre à genoux devant le Cardinal et prononcer le serment traditionnel par lequel le ministre général promet obéissance au Pape, à la Règle et aux Constitutions de l'Ordre, et par lequel il s'engage à ne point accepter de dignités ecclésiastiques pendant la durée de sa charge.